



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016





L'Édito du Président

« En 2016, l'action du SMG Eau35 a été fidèle à ses valeurs, notamment celle de la solidarité.

- Solidarité concernant la sécurisation de l'approvisionnement en eau avec la définition d'un nouveau schéma départemental qui devra permettre de faire face à une augmentation d'environ 10% des besoins en eau du territoire à l'horizon 2030. Ce sont ainsi plus de 75M€ de travaux qui sont envisagés dont 30M€ pour l'Aqueduc Vilaine Atlantique dont la poursuite a été approuvée en mars 2016.

- Solidarité pour les ressources en eau avec la mise en études de nouveaux captages prioritaires et les signatures des conventions de remontées des données des différents producteurs pour mieux gérer la ressource (dont la sécheresse en cours confirme l'utilité).

- Solidarité à venir avec les résultats de l'étude patrimoniale qui montrent qu'un certain nombre de collectivités ne pourront pas faire face aux besoins de renouvellement des canalisations des années à venir sans la mise en œuvre d'une solidarité départementale.

Outre ces grands sujets, vous trouverez bien sûr dans ce document les principaux chiffres de l'activité du SMG Eau35 pour l'année 2016.

La solidarité est toujours à construire et à inventer, c'est ce à quoi les élus et les agents du SMG Eau35 s'attèlent tous les jours dans le domaine de l'eau potable sur notre département.

Bonne lecture à toutes et tous.



Auguste FAUVEL

Président du SMG Eau 35

Le SMG Eau 35

« AGIR ENSEMBLE
POUR L'EAU »



Le SMG Eau 35 agit pour l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du département d'Ille et Vilaine.

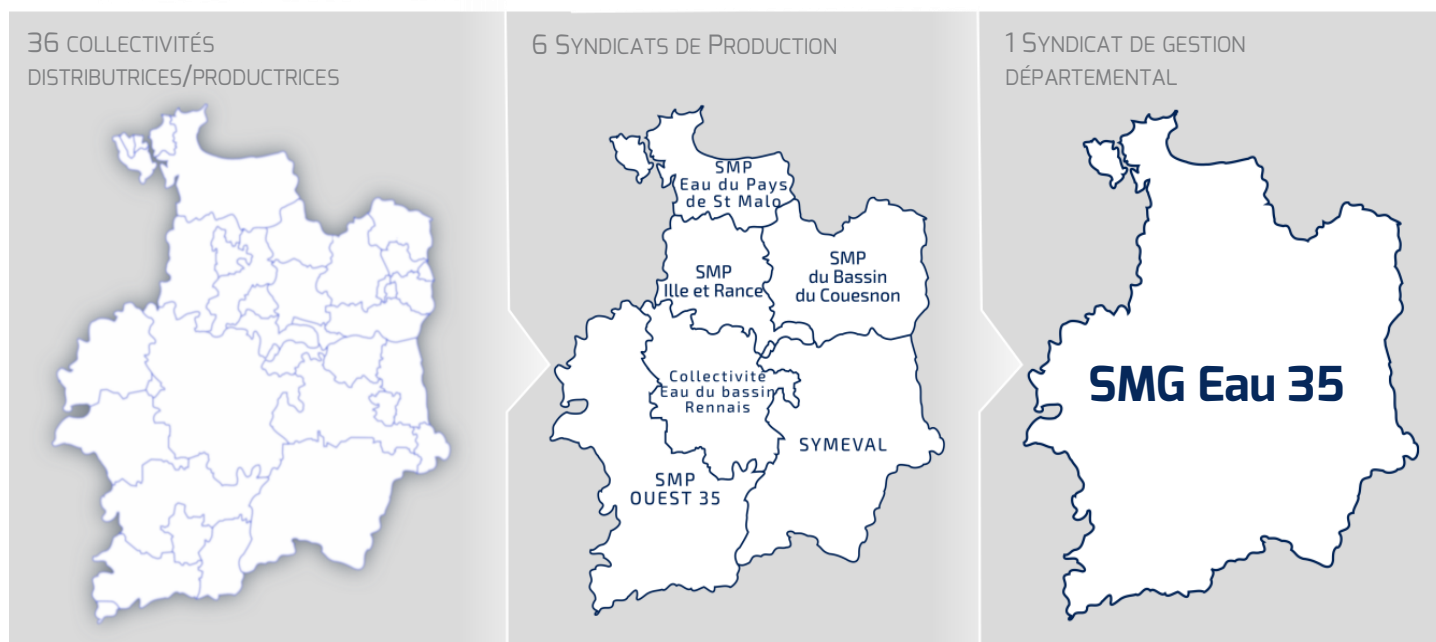
Pour cela, il définit un **schéma départemental** de sécurisation et le finance au travers d'une **solidarité départementale** : chaque abonné participe sur chaque m³ d'eau consommé.

La qualité de l'eau est au coeur des préoccupations du SMG Eau 35 via **la mise en place et le suivi des périmètres de protection des captages d'eau**. Il contribue également au financement des **actions « bassins versants »** pour la reconquête de la qualité des eaux brutes.

Avec la réalisation des **rapports** sur le prix et la qualité des services publics, le SMG Eau 35 centralise et analyse les données de l'eau potable à l'échelle du département. Son expertise conseille les collectivités sur leurs grandes orientations.

Fidèle à sa valeur fondatrice, la solidarité départementale, le SMG Eau 35 fédère les collectivités productrices et distributrices d'eau potable.

L'organisation territoriale de l'eau potable en Ille-et-Vilaine



L'historique de la compétence

1993

Création du
SMG 35

2002

Participation
aux financements
des politiques
de reconquête de
la qualité des eaux

2005

Assistance
technique AMO
auprès des SMP

2007

Nouveau
règlement
financier

2011

Assistance
technique RPQS
auprès des
collectivités



Sommaire

Les instances	p 04
L'avancement du schéma départemental 2007	p 05
Les travaux d'usines d'eau potable suivis par le SMG	p 05
Les travaux de canalisations d'eau potable suivis par le SMG	p 06
Le financement des travaux du schéma départemental en 2016	p 06
Le schéma départemental Horizon 2030	p 07
Les périmètres de protection des captages	p 08
Les captages d'eau potable d'Ille-et-Vilaine en quelques chiffres	p 08
Les procédures PPC actives en 2016	p 08
Le financement des PPC	p 09
Le suivi des PPC	p 09
Le financement des actions Bassins versants	p 10
Les nouveaux captages prioritaires	p 10
Prospectives et observatoire	p 11
L'étude de la gestion patrimoniale et financière	p 11
Le cycle annuel de l'observatoire	p 11
Le suivi des nappes et des ressources superficielles	p 12
La participation du SMG Eau 35 au 18ème CGLE	p 13
Le pôle des syndicats départementaux du Grand Ouest	p 13
La nouvelle organisation de l'administration des services AEP	p 13
La gestion financière	p 14
Le service du SMG Eau 35	p 15
Les perspectives 2017	p 16
La revue de Presse	p 17

Les INSTANCES

Le comité syndical

Dans un contexte de coopération territoriale, le SMG Eau 35 est doté d'une gouvernance spécifique pour élaborer et porter une politique départementale de l'eau potable.

Chaque syndicat mixte de production (SMP) ainsi que le conseil départemental, désignent un ou plusieurs délégués qui siègent au Comité syndical. Il est composé de 15 titulaires et de 15 suppléants. Lieu de décision du SMG Eau 35, **il s'est réuni 5 fois** cette année.

La liste des membres du comité syndical est disponible sur notre site www.smg35.fr.

Le bureau syndical

Le bureau du syndicat est composé de 7 membres. Il exerce par délégation du comité certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 250 000€ HT), d'étude des dossiers travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.

2 bureaux ont eu lieu en 2016.



Auguste Fauvel
Président



Yannick Nadesan
1^{er} vice président



Philippe Letournel
2nd vice président



Marc Hervé
3^{ème} vice président



Jacques Benard
Membre



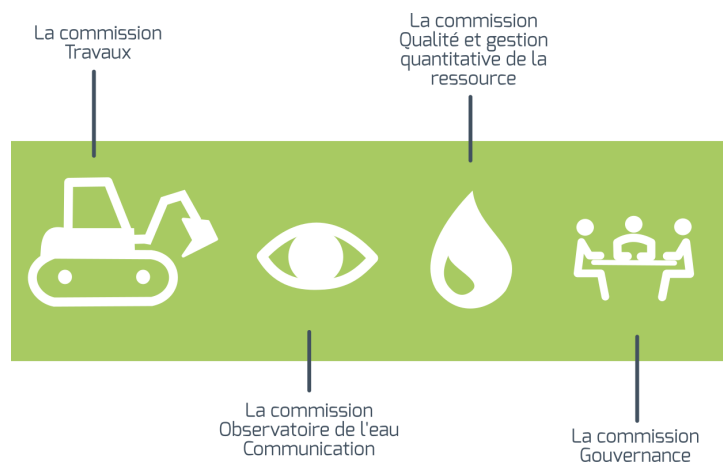
Joseph Boivent
Membre



André Lefeuvre
Membre

Les commissions thématiques

4 commissions traitant des principales missions du SMG ont été mises en place en septembre 2014. Elles sont un lieu d'échanges et de propositions. **Elles se sont réunies à 7 reprises en 2016.**



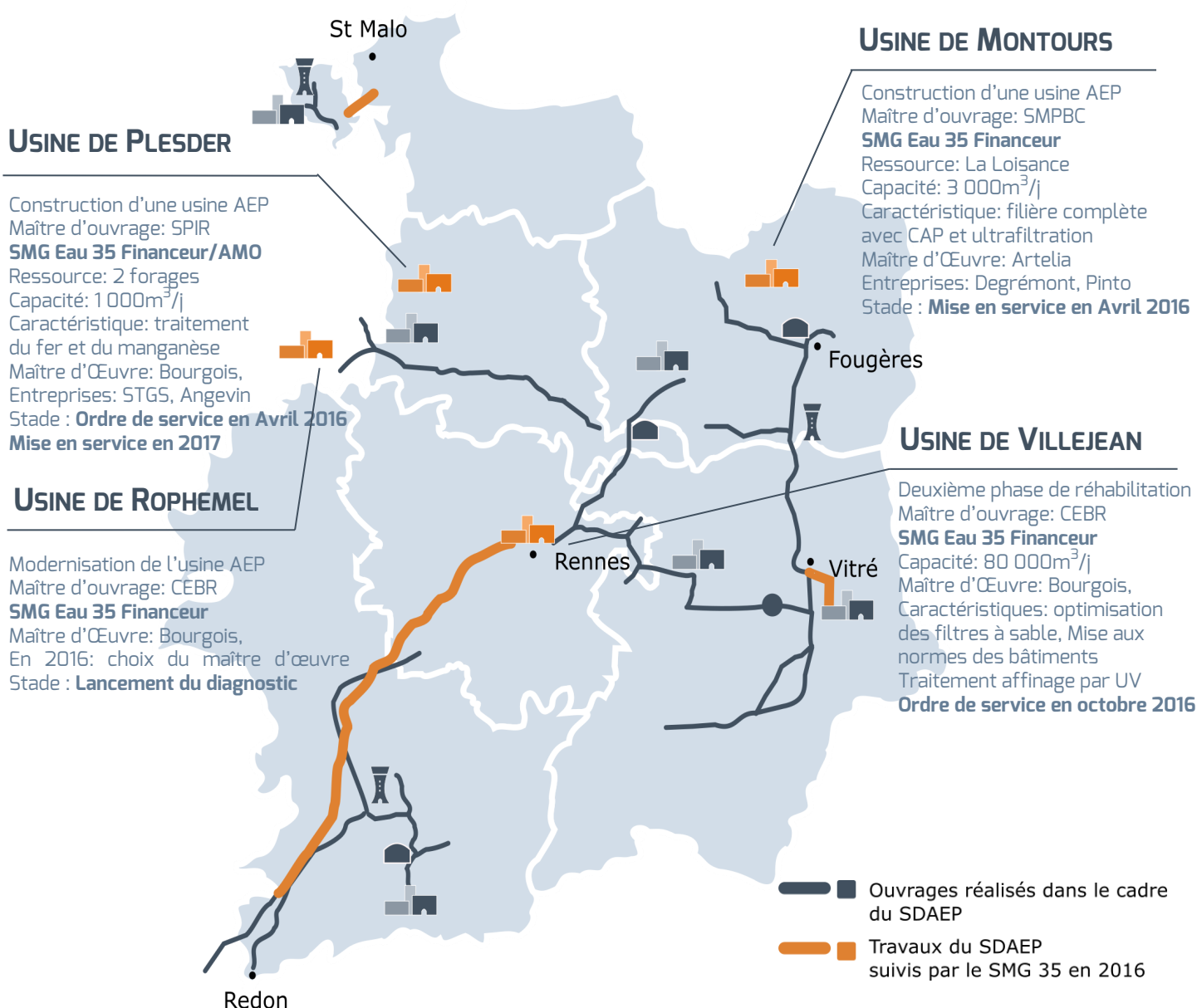
L'avancement du SCHÉMA DÉPARTEMENTAL 2007

Le SMG Eau 35 pilote les travaux prévus au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable d'Ille-et-Vilaine. Les 6 Syndicats Mixtes de Production (SMP) du département sont chargés de leur mise en œuvre en tant que maîtres d'ouvrage.

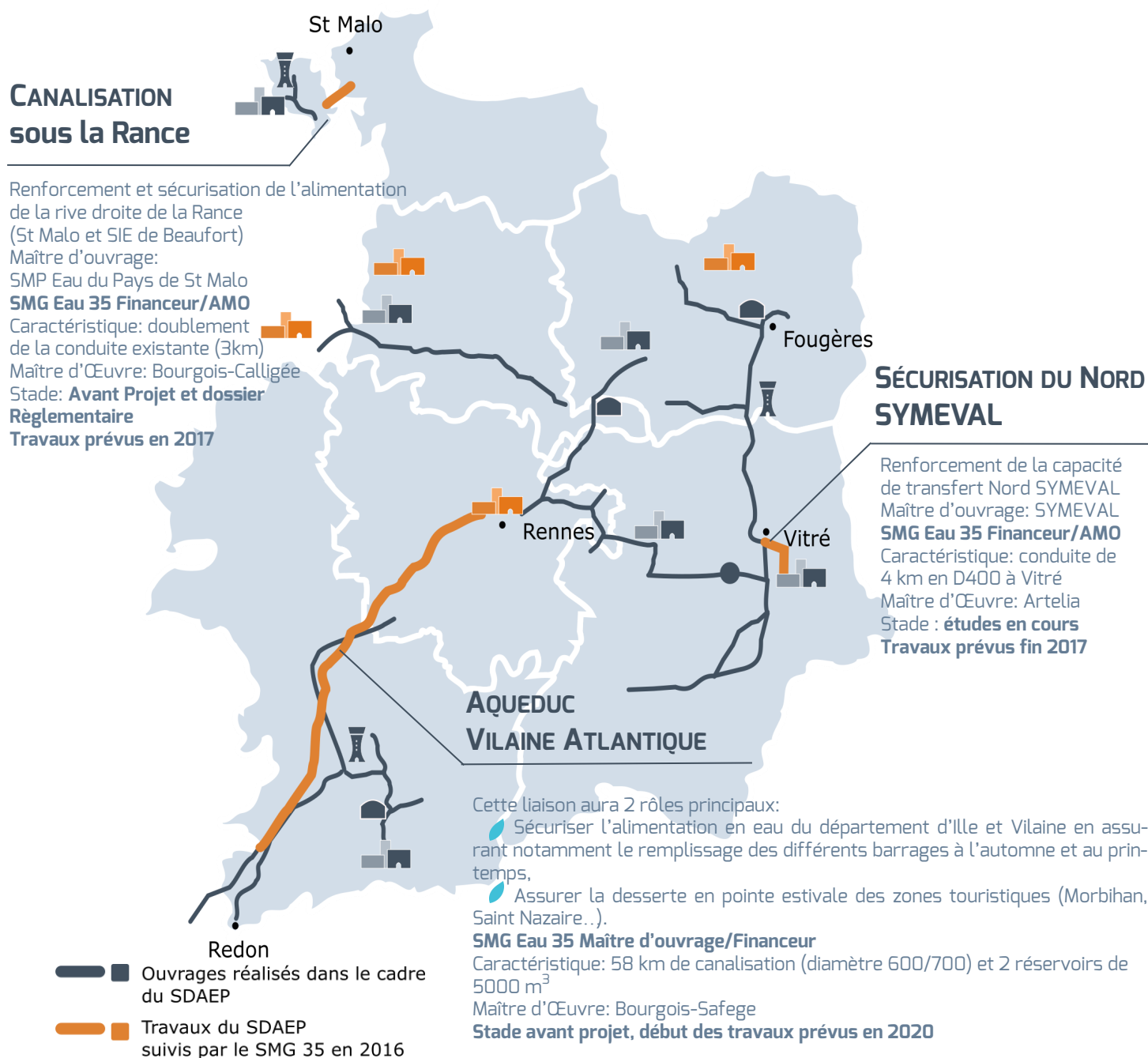
Le SMG Eau 35 assure :

- Le **financement des ouvrages** prévus au Schéma Départemental et portés par les SMP. Les travaux sont financés à 100% par le **fonds de concours départemental**, après déduction des aides des autres financeurs (Agence de l'eau).
- La **cohérence au niveau départemental** entre les projets et investissements portés par les différents SMP.
- L'**Assistance à Maîtrise d'Ouvrage** des SMP pour la plupart des projets : définition du programme, assistance au choix du maître d'œuvre, suivi des procédures administratives, suivi des études et des travaux, suivi financier.

Les travaux d'usines d'eau potable suivis par le SMG en 2016



Les travaux de canalisations d'eau potable suivis par le SMG en 2016



Le financement des travaux du schéma départemental en 2016

5,9M€ C'est la somme versée en 2016, pour les investissements inscrits au schéma réalisés depuis 2010.

De nombreux emprunts effectués par les SMP ont été nécessaires pour financer les 100M€ de travaux.

Remboursement d'emprunts et avances AELB



Point d'attention:

Le remboursement d'emprunt pèsera 7,6M€/an d'ici 4 ans soit plus de 95% de la recette actuelle.

Collectivités	Station	Interconnexion	Antenne secondaire/usine locale	TOTAL
CEBR	2 039 901	627 965	30 962	2 698 828
SMPBC	224 103			224 103
OUEST35		200 956		200 956
SMPEPCE	348 460	436 000		784 460
SPIR			41 784	41 784
SYMEVAL	1 338 783	216 592	116 615	1 671 990
IAV		300 000		300 000
Total	3 951 247	1 781 513	189 361	5 922 121

Le SCHEMA DEPARTEMENTAL Horizon 2030

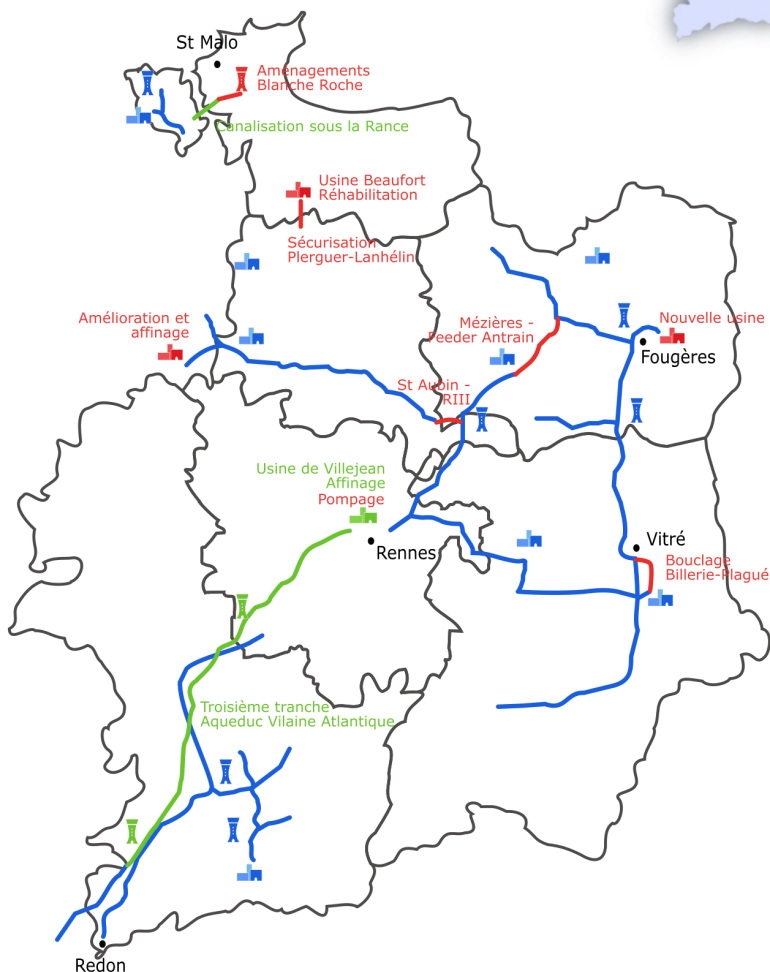
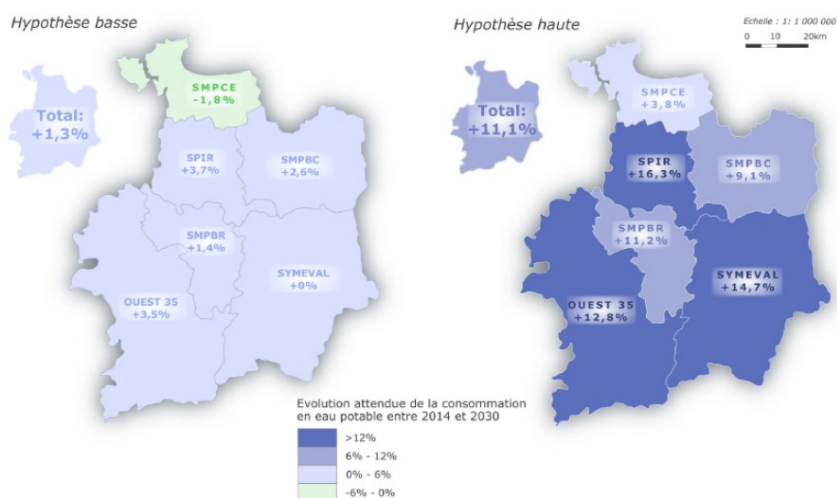
La problématique de l'alimentation en eau potable et de sa sécurisation est une thématique ancienne sur l'Ille-et-Vilaine, dont l'importance est mise en évidence à chaque épisode de sécheresse. Depuis les années 90, trois schémas directeurs eau potable (1991, 2000 et 2007) ont été réalisés.

Face à l'évolution constante des besoins et de la réglementation, un **4ème schéma départemental** a été approuvé par le comité en 2016 afin de planifier et d'organiser les actions à venir.

La nouvelle version du schéma départemental a été réalisée par le service, principalement à partir des données eau disponibles à l'échelle des collectivités de base de 1988 à 2014 et de l'évolution de la population définie par l'INSEE.

LES HYPOTHÈSES PRISES POUR DES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Les perspectives de besoins ont été faites à l'**horizon 2030**. Une estimation basse conclut à une stabilité des besoins et une estimation haute correspond à une augmentation modérée des besoins de 11% soit 7Mm³ supplémentaires.



LES ACTIONS À ENGAGER POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS

Outre la finalisation de l'Aqueduc Vilaine Atlantique déjà commencé au précédent schéma, il n'y a pas de nouvelles interconnexions importantes de prévues mais surtout des réhabilitations d'usines. **Le montant total des travaux s'établit à 67M€** (dont 27M€ de nouveaux). A noter des incertitudes sur le coût des usines et des travaux complémentaires à définir pour sécuriser la Côte d'Emeraude.

- Réseau de sécurisation AEP
- Usine
- Réservoir
- SMP
- Travaux de sécurisation AEP de 1994 à horizon 2030
- Travaux réalisés
- Travaux en cours
- Travaux schéma 2016

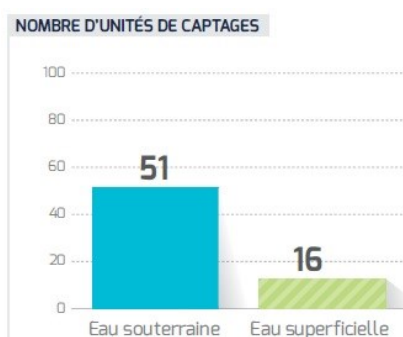
Les périmètres de protection des captages d'eau potable

La mise en place des périmètres de protection autour des captages (PPC) a été l'une des principales actions du SMG Eau 35 depuis 1998. Le SMG Eau 35 procède désormais à l'**actualisation** d'anciens périmètres de protection.

Le SMG Eau 35 finance largement les **opérations** nécessaires à la définition des périmètres de protection avant déclaration d'utilité publique (DUP) et les opérations techniques et administratives après DUP.

Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans le **suivi** des périmètres de protection depuis 2010.

Les captages d'eau potable d'Ille-et-Vilaine en quelques chiffres



98 %

C'est le pourcentage d'eau produite issue de captages dotés d'un périmètre de protection en Ille-et-Vilaine.



C'est le nombre de captages dotés d'un arrêté préfectoral antérieur à 1990. Le SMG Eau 35 s'attèle à l'**actualisation** de ces périmètres.

Les procédures « Périmètres de protection » actives en 2016

Captage	Maître d'ouvrage	Procédure	Avancement procédure
Drains de Fougères	SMPBC	Mise en place PPC	Phase de concertation
La Bretonnière	SMPBC	Révision PPC	Phase de concertation
La Boissière	SIE de la Forêt de Paimpont	Révision PPC	Phase de concertation
Le Meneu	SMP Ouest 35	Révision PPC	Etudes préalables en cours
La Saudrais, Tizon et la Bouexière	SIAEP de Montauban – St Méen	Révision PPC	Etudes préalables en cours.
La Guérinière	SIE des Monts de Vilaine	Révision PPC	Etudes préalables en cours
La Cité	SIE de la Forêt du Theil	Révision PPC	Etudes préalables en cours
Mernel	SIAEP Les Bruyères	Révision PPC	Elaboration DCE
La Ferrière	SPIR	Mise en œuvre protection	En cours
Fénicat, Pavais et Marionnais	CEBR	Mise en œuvre protection	En cours
Pont Juhel	SMPBC	Mise en œuvre protection	Mis en oeuvre

Le financement des périmètres de protection des captages

TOUS les captages publics d'eau potable destinée à la consommation humaine peuvent bénéficier de

L'Aide financière du SMG Eau 35



2016

114 000 €
versés

Après déduction des aides des autres financeurs sur le montant HT, l'aide du SMG 35 est de :

100%



50%*



sur les opérations nécessaires à la définition officielle des périmètres

sur les opérations techniques et administratives (acquisition de parcelle, indemnisation, boisement ...)

**dans la limite d'une enveloppe définie en fonction de l'autorisation de production du captage.*



11
dossiers

8

Avant DUP

3

Après DUP



DUP Déclaration d'utilité publique

Le suivi des périmètres de protection des captages

LA PROCÉDURE « SUIVI PPC »

La démarche utilisée lors des suivis consiste en une **surveillance basée sur l'observation**. Celle-ci est effectuée sur le terrain avec la présence d'élus et/ou techniciens des collectivités Maître d'Ouvrage.

Les **irrégularités et observations constatées** sont ensuite traitées au niveau d'une base de données gérée par le SMG Eau 35. Celle-ci permet notamment l'édition de fiches observations, qui sont ensuite transmises par la collectivité Maître d'Ouvrage aux personnes concernées.

Enfin, lors du suivi, un **point sur les travaux à la charge des collectivités** est également réalisé.

LE BILAN 2016 DE L'ACTIVITÉ « SUIVI PPC »

Appui technique
pour les **22** collectivités productrices
60 périmètres surveillés
63 suivis effectués
Moins de récidives constatées



184 infractions constatées
soit une moyenne
de **2,9** par suivi

37% des infractions
sont des récidives

30% des infractions
sont dans un périmètre
rapproché sensible



Le Financement des actions BASSINS VERSANTS

En 2016, **11 programmes « bassins versants »** font ainsi l'objet de financements par le SMG Eau 35. Ces derniers, budgétés à hauteur de 450 000 € pour l'année 2016, constituent un complément indispensable aux participations des autres financeurs institutionnels (Département, Agence de l'Eau, Région).

Le SMG Eau 35 accompagne depuis **16 ans** les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont des prises d'eau potable.

Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (syndicats de production d'eau potable ou syndicats de bassin versant) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des phytosanitaires, suivi de la qualité de l'eau sur les bassins versants, éducation à l'environnement...

Le SMG Eau 35 a fait évoluer ses modes d'intervention en 2016 :

- Nouvelles règles de financement afin de mieux répondre aux besoins des maîtres d'ouvrage,
- Financement d'actions innovantes complémentaires aux actions classiques avec 3 actions aidées en 2016 : zones tampons destinées à éviter les transferts de polluants (SMPBC), suivi de l'évolution des zones humides autour d'un nouveau captage (SPIR), valorisation des produits agricoles des aires d'alimentation de captages (CEBR)
- Concertation accrue avec les autres financeurs des actions Bassins Versants (Région, Département, ..)
- Organisation d'une journée d'échanges sur les actions innovantes destinée aux techniciens et élus des collectivités en octobre 2016 à Chateaubourg : 20 participants.

Les « Captages prioritaires » 2016-2021

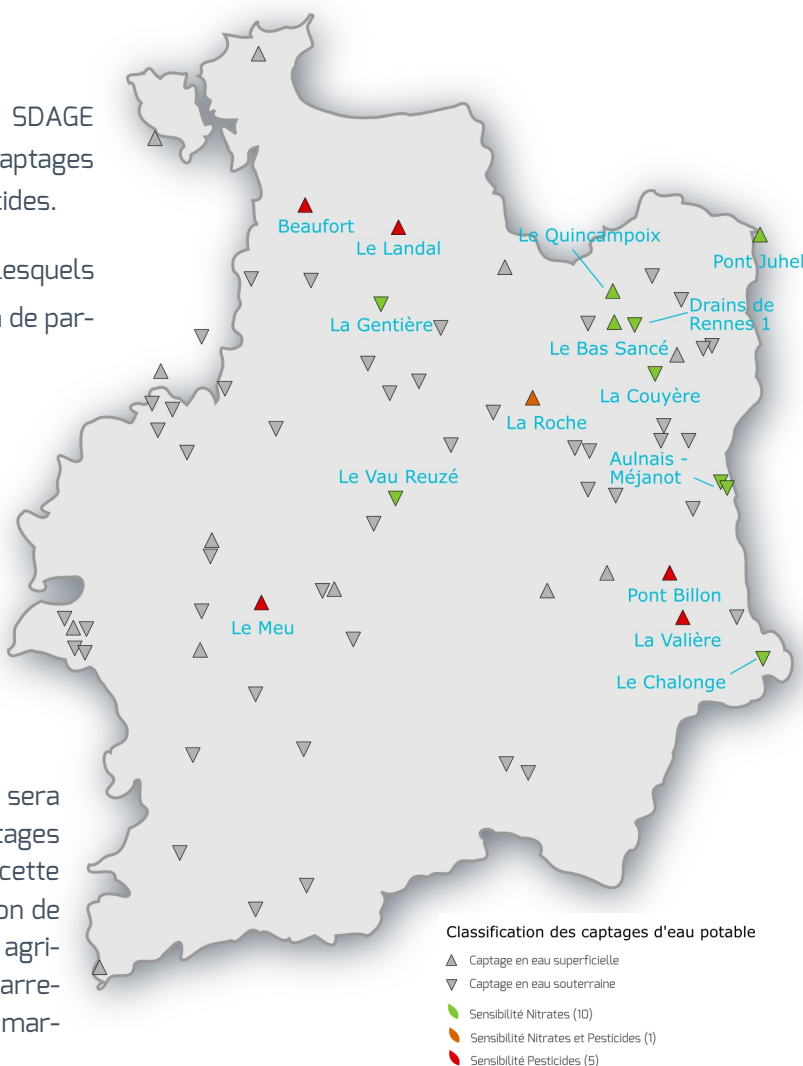
La loi du Grenelle 1 de l'environnement et le nouveau SDAGE Loire Bretagne adopté en 2015 ont établi une liste de captages prioritaires pour leurs teneurs en nitrates et/ou en pesticides.

L'Ille-et-Vilaine compte **16 captages prioritaires**, pour lesquels des programmes d'actions doivent être mis en place afin de parvenir à une amélioration de la qualité de l'eau.

Le SMG Eau 35 finance déjà les actions relatives aux captages prioritaires superficiels via les programmes d'actions « Bassins Versants ».

Concernant **les 6 captages prioritaires souterrains (Vau Reuzé, la Gentière, la Couyère, les Aulnais, Méjanot et le Chalonge)**, le SMG Eau 35 a décidé de **mutualiser les moyens humains et les compétences afin d'obtenir une cohérence d'actions au niveau départemental**.

Une assistance technique et financière du SMG Eau 35 sera donc apportée aux collectivités propriétaires de ces captages afin de les accompagner dans les premières étapes de cette démarche : études de délimitation des aires d'alimentation de captage (AAC) et diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non-agricoles. Les premières démarches démarrent en 2017, via un travail en interne et le lancement de marchés.



PROSPECTIVES ET OBSERVATOIRE DES SERVICES D'EAU POTABLE D'ILLE-ET-VILAINE

L'expertise du SMG Eau 35 se développe à l'échelle du département notamment à travers : La réalisation d'**études patrimoniales/financières et de synthèses** des services d'eau potable sur le département

Une **veille juridique** éditée par le SMG commente et analyse également les principaux textes législatifs et réglementaires.

11 bulletins chaque année
31 destinataires

Cette expertise permet une **anticipation des enjeux prochains de l'eau potable et donc d'apporter un conseil avisé aux collectivités.**

L'ÉTUDE DE LA GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIÈRE

L'étude patrimoniale et financière s'est achevée fin 2016. Les principales conclusions de cette étude montrent qu'il n'existe pas, aujourd'hui, de mauvaises gestions techniques et financières des services d'eau potable en Ille-et-Vilaine. Cependant, la majorité des collectivités rurales distributrices d'eau potable connaîtront des difficultés financières, à court et moyen terme, pour assurer une gestion durable de leur patrimoine.

Les résultats de cette étude seront présentés, courant 2017, à l'ensemble des services d'eau potable et aux communautés de communes et d'agglomérations du département.



LE CYCLE ANNUEL DE L'OBSERVATOIRE



06

Valoriser et Transmettre la méthodologie.

-Organisation d'une **Web Conférence** suivie par 61 personnes et présentée par M. Marc Hervé et Jean-Pierre Trouslard, le 23 juin 2016.

01

Mai à Juil.

- **Collecte** des données techniques et financières de l'ensemble des collectivités.
- **Contrôle** et consolidation des données

10010
01
100

02

Juin à Oct.

Réalisation et présentation de **37 RPQS** eau potable soit **84%** des services AEP

Prix & Qualité
Service au Public
DU SERVICE PUBLIC

03

Juin à Oct.

Analyses comparatives de 3 critères descriptifs et de 6 indicateurs de performance technique et financière



05

En Déc.

Réalisation de l'ouvrage de référence: **L'observatoire départemental** des services publics d'eau potable (250 exemplaires)



Diffusion des données sur le site de l'observatoire national www.services.eaufrance.fr

04

En Nov.

Le suivi des nappes et des ressources superficielles

Dans le cadre de sa mission d'observatoire, le comité du SMG Eau 35 a voté en mars 2016 le principe de la constitution d'une base de données départementale sur le niveau et le fonctionnement des nappes exploitées pour l'eau potable.

En 2016, **12 conventions d'échange de données** ont été signées avec les principaux syndicats producteurs d'eau du département afin de fixer les conditions de transmission directe des données par les délégataires et les conditions d'utilisation et de mise à disposition par le SMG eau 35.

La base de données du niveau des nappes a été mise en place progressivement et a pu être utilisée dès le début de l'année 2017 dans le cadre de la gestion de la sécheresse hivernale.



Par ailleurs, le SMG Eau 35 a effectué un suivi tout au long de l'année sur :

- Le niveau des nappes non influencées et des ressources superficielles sur le département, en compilant les données provenant de divers producteurs (CD35, C.E.B.R., BRGM, Banque Hydro...)

- Les études en cours sur la gestion des barrages de la Vilaine Amont (CD 35) et sur les ruisseaux du Pays de Dol (Eau du Pays de Saint-Malo). Ces études ont pour objectif d'optimiser la gestion des ressources dans les prochaines années au vu des contraintes actuelles et à venir (évolution des consommations, réglementation sur les débits réservés, conséquences du réchauffement climatique...) et jouent donc directement sur les bilans besoins/ ressources des différents secteurs du département et sur la gestion des interconnexions.

Le niveau des nappes d'eau souterraine en Ile-et-Vilaine



Source: IGN BD Cartho, données SAUR, VEOLIA, SIE de Montauban St Miens
Réalisation SMG 35 Fév 2017



Le Pôle des Syndicats Départementaux du Grand Ouest

Depuis janvier 2015, sept syndicats départementaux d'eau potable (Côtes d'Armor, Ille et Vilaine, Morbihan, Loire Atlantique, Vendée, Manche et Orne) collaborent dans le cadre du Pôle Ouest. La présidence est tournante, en 2016 Jean-Michel Brard (Atlantic'eau) assurait ce rôle, M. Fauvel étant vice-président.

3 rencontres ont eu lieu. La loi NOTRe en 2016 a été au cœur des réflexions : la rédaction d'un argumentaire sur les plus-values des grands syndicats, les études juridiques (DGF, représentation-substitution...), le rôle d'interlocuteur principal du SMG Eau 35 et de Ouest35 pour la future communauté d'agglomération de Redon.

Les autres sujets principaux abordés ont été :

- Le rapport « eau potable et assainissement » du CGEDD,
- La SOCLE avec courrier à l'agence de l'eau,
- La qualité de l'eau avec les CVM et les métaux lourds,
- La tarification sociale, la réutilisation des eaux usées ...

En 2016, afin de promouvoir le pôle et les modes d'organisation de ses membres, le site internet du pôle Grand Ouest a été créé (<http://eaupotable-grandouest.fr>).

La participation

du SMG Eau 35 au 18^{ème} CGLE

Le SMG Eau 35 s'est de nouveau beaucoup investi pour le Carrefour des Gestions Locales de l'Eau (CGLE) :



Le SMG Eau 35 était le coordinateur du stand commun des 7 SDAEP, qui composent le Pôle Eau du Grand Ouest, et de la FNCCR, nouvellement accueillie cette année. Ces 2 journées de salon ont été de nouveau propices à de riches échanges entre les équipes des 8 participants, ainsi qu'avec leurs partenaires.

Le SMG Eau 35 a également été partenaire de l'atelier mené par le Pôle Eau :

« Quelles solidarités à l'échelle départementale, et pour quelle efficacité ? »

Les auditeurs étaient nombreux, les échanges riches. Cette intervention a apporté un éclairage pertinent sur la gouvernance de l'eau dans le contexte de la mise en place de la Loi NOTRe.

La nouvelle organisation

de l'administration des services d'eau potable

Le SMG Eau 35 a réaffirmé son positionnement : **SMP producteurs et distributeurs à la carte** en 2016 à 3 occasions :

- lors d'une présentation sur la loi NOTRe au village des collectivités réunissant les collectivités de l'eau et les EPCI,
- lors du comité du 28 juin,
- et mi-septembre auprès des nouveaux représentants de la préfecture

A noter, suite à la réunion de la CDCI, un groupe de travail « syndicats d'eau », présidé par M. Fauvel a été créé en juin 2016. L'objectif est de faire une proposition d'organisation à la préfecture en vue d'une validation lors d'une prochaine CDCI. Les réunions envisagées SMP-EPCI accompagnées par le SMG Eau 35 n'ont alors pas eu lieu pour laisser ce groupe étudier les différents scénarios d'organisation.

La gestion financière

Les recettes

Les **recettes** du SMG Eau 35 proviennent quasi-exclusivement de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés: **le fonds de concours**.

La gestion du **fonds de concours** est la raison première d'existence du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à **0,17€/m³** en 2016.

8 610 K€	96,42 %
121 K€	1,36 %
80 K€	0,90 %
117 K€	1,32 %

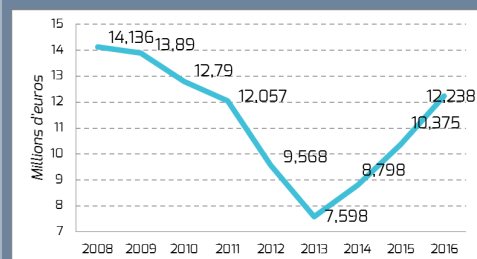


8 929 K€

200 K€

Evolution de la trésorerie

Un gain de près de 2M€ est observé en 2016. Celui-ci est principalement dû à l'augmentation des recettes liée au solde des rattrapages des remontées de surtaxe des années précédentes.

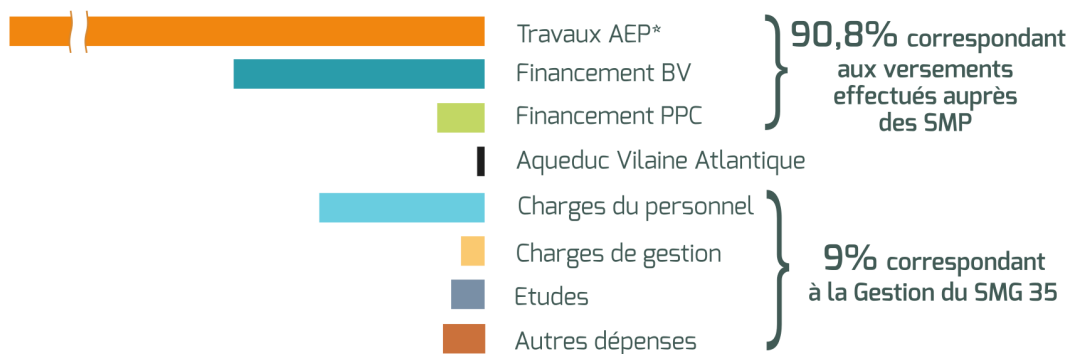


Les dépenses

Les **dépenses** réelles de 2016 correspondent essentiellement aux versements effectués auprès des SMP (90,8%). Ces dépenses permettent la réalisation de travaux de sécurisation d'alimentation en eau potable, de financer les périmètres de protection et les actions bassins versants.

En Ile-et-Vilaine, cette redistribution financière est le fondement d'une **solidarité** départementale.

5 787 K€	81,08 %
582 K€	8,15 %
114 K€	1,59 %
20 K€	0,28 %
394 K€	5,52 %
56 K€	0,79 %
82 K€	1,15 %
103 K€	1,44 %



7 137 K€

* y compris les échéances d'emprunt de fin d'année

Le service du SMG Eau 35: Réseau de partenaires, agents et moyens techniques

En étroite collaboration avec les 6 Syndicats Mixtes de Production (SMP), le SMG eau 35 est **l'acteur référent** en matière de planification pour la gestion et la sécurisation de l'alimentation eau potable en Ille-et-Vilaine.

Du fait de ce positionnement, la démarche du SMG Eau 35 est de s'engager voire de piloter des projets communs avec son réseau de partenaire.

Sa stratégie est également de créer un lien de synergie entre les acteurs de l'eau notamment à travers des outils de communication.

Le partage d'expertises

Groupe Technicien AEP35

BRGM

Groupe GSP

GTRAEP

GéoBretagne

Plan Breton sur l'Eau

Dossiers sur la convention d'occupation du domaine routier départemental, la réhabilitation de réservoirs, canalisation amiante-ciment, clauses topographiques CCTP travaux.

Comité de pilotage du projet SIGES Bretagne, le portail de référence pour la gestion des eaux souterraines: amélioration du contenu existant et élaboration de contenus complémentaires.

Dossiers sur la Délégation de Services Publics: guide de suivi des DSP, logiciel GSEA: version consolidée édition RPQS avec plusieurs services, création d'un forum GSP.

Dossiers sur les installations AEP en cours et catalogue de prescriptions pour les futurs périmètres de protection

Dossiers sur la cartographie des réseaux, sur la structuration des données zones humides, sur l'évolution des données eau sur le site de géobretagne.

Réunions et groupe de travail sur la future structuration de l'eau en Bretagne et les diverses actions à mener.

Les agents du SMG

8 Agents

Début 2016

7 ETP

Equivalent
Temps Plein

87%

d'agents de la
filière technique

87%

d'agents titulaires

Le site Internet

une nouvelle version très attendue

9 000 visites en 2016 (+2,29%).

La nouvelle version est prévue à l'été 2017.

un site dynamique

1 actualité mensuelle sur la thématique de l'eau potable. Les différents thèmes explorés sont : Loi NOTRe, la formation sur la gestion patrimoniale, la sécheresse hivernale, l'avancement des travaux du schéma départemental d'alimentation en eau potable, les événements sur l'eau...

3 newsletters envoyées à 330 personnes. Un point sur la ressource en eau est développé systématiquement.

un centre de ressources incontournable

Parution du rapport d'activité, de l'observatoire de l'eau, de l'étude patrimoniale, des délibérations.





Les perspectives 2017

PLUSIEURS ORIENTATIONS D'IMPORTANCE

- La gestion de la ressource

Les élus s'accordent sur le fait de donner un rôle effectif au SMG Eau 35 sur cette problématique. La difficulté est de définir comment le mettre en œuvre. La remontée des données engagée en 2016 est bien sûr un préalable indispensable. Plusieurs pistes sont à l'étude : prise d'une compétence transport, achats et ventes d'eau par le SMG Eau 35 sur les échanges interSMP,...

De plus, indépendamment de ce rôle, des réflexions et études devront être envisagées pour faire face au réchauffement climatique et à la raréfaction des ressources qui en découle (prévision : 30% de recharge des ressources souterraines en moins en 2070).

- La réflexion sur la mise en œuvre d'un fonds de renouvellement des réseaux d'eau potable

Suite à l'étude de la gestion patrimoniale et financière de 2016, l'objectif est de mettre en œuvre une politique de gestion patrimoniale durable et équitable sur le territoire départemental, tout en essayant de réduire les écarts sur le prix de l'eau. Pour aider les collectivités, les plus fragiles financièrement, à investir au bon moment et au bon endroit, le SMG eau 35 conduira en 2017 une réflexion pour la création d'un **fonds départemental** de renouvellement des réseaux d'eau potable.

- La réforme territoriale

Le SMG Eau 35 continuera à être en lien avec les différents acteurs et notamment la préfecture pour maintenir une gestion de l'eau par les structures existantes, à l'échelle des SMP.





Revue de Presse 2016

QUEST FRANCE 21 MARS 2016

Un aqueduc de 90 km entre Arzal et Rennes

Le chantier s'achève en 2020. Il aura duré dix ans pour enterrer cette longue canalisation qui passe par trois départements.

Quand on pense aqueduc, on imagine un ouvrage en pierre comme le pont du Gard, bâti par les Romains. De nos jours, c'est une canalisation enterrée, où l'eau circule sous pression. C'est Jean-Pierre Troussard, le directeur du Syndicat mixte de gestion de l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG 35). Justement, la dernière tranche de travaux va permettre de terminer l'Aqueduc Vaine Atlantique (AVA), un gigantesque ouvrage qui s'étendra, à l'est, du barrage d'Arzal à Rennes.

30 millions d'euros
Cet aqueduc est le fruit d'une coopération entre trois départements : l'Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique. Long de 90 km, les travaux ont débuté en 2010. Il s'agit de la phase 2010, pour un coût total de 30 millions d'euros. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes. Les deux plus grosses sections de 40 km de longueur ont été réalisées à la station de traitement des eaux de Forêt (barrage d'Arzal) à celle de Vilaines à Rennes. Cet ouvrage permettra un double



service de circulation de l'eau. L'eau d'Ille-et-Vilaine rejoint aux plus de bassins estuaires de la côte sud. En sens inverse, l'eau d'Arzal offre une meilleure recharge hivernale et préliminaire des ressources en eau d'Ille-et-Vilaine. « Grâce au raccordement à Rennes, véritable rocade hydraulique du département, cette conduite vient compléter l'ensemble du département, à l'exception de la Côte d'Armor », explique Jean-Pierre Troussard. Un volume d'eau potable supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels, permettra de faire face au développement du département, sans qu'aucun incident climatique.

Olivier BERRAZA

LE MENSUEL DÉC. 2016



Eau potable La Vaine dans un verre d'eau

En 2020, les Rennais boiront l'eau de la Vaine. Elle sera prélevée dans l'estuaire de la Vaine et acheminée par l'aqueduc Vaine Atlantique dont il reste 50 km à construire. Un projet à 50 millions d'euros. Quel intérêt pour la question.

Bien l'eau de mer. C'est un verre d'eau qui rappelle régulièrement dans les conseils municipaux des grandes villes littorales. En 2016, c'est la Vaine qui sera dans le verre des Rennais. L'eau sera prélevée dans l'estuaire de la Vaine et acheminée par l'aqueduc Vaine Atlantique dont il reste 50 km à construire. Un projet à 50 millions d'euros. Quel intérêt pour la question.

Comment le bassin rennais va-t-il être alimenté en eau potable ? C'est la question qui se pose à l'heure de la construction de l'aqueduc Vaine Atlantique. Le projet est financé par le Département de l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique. Les travaux ont débuté en 2010. Il s'agit de la phase 2010, pour un coût total de 30 millions d'euros. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes. Les deux plus grosses sections de 40 km de longueur ont été réalisées à la station de traitement des eaux de Forêt (barrage d'Arzal) à celle de Vilaines à Rennes. Cet ouvrage permettra un double service de circulation de l'eau. L'eau d'Ille-et-Vilaine rejoint aux plus de bassins estuaires de la côte sud. En sens inverse, l'eau d'Arzal offre une meilleure recharge hivernale et préliminaire des ressources en eau d'Ille-et-Vilaine. « Grâce au raccordement à Rennes, véritable rocade hydraulique du département, cette conduite vient compléter l'ensemble du département, à l'exception de la Côte d'Armor », explique Jean-Pierre Troussard. Un volume d'eau potable supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels, permettra de faire face au développement du département, sans qu'aucun incident climatique.

QUEST FRANCE 3 MARS 2016

L'Ille-et-Vilaine en bref

Prix moyen de l'eau potable : 2,45 € par abonné

Le syndicat départemental des eaux d'Ille-et-Vilaine (SMG35) publie son observatoire annuel sur le service public d'eau potable. Le constat dressé pour 2014 est positif. Les pertes lors de l'acheminement de l'eau sont inférieures à 15 %, en moyenne, dans le département, tandis qu'elles sont

légèrement supérieures à 20 %, à l'échelle nationale. L'eau est à 99,6 % conforme aux normes de qualité d'eau potable. Le prix moyen de l'eau potable pour les abonnés d'Ille-et-Vilaine, au 1^{er} janvier, était de 2,46 €/m³ (hors assainissement). Au 1^{er} janvier 2015, il baissait de 1 centime par m³.

LE MENSUEL MAI 2016

UN AQUEDUC ENTRE ARZAL ET RENNES FAIT DEBAT

En mars, le syndicat mixte de gestion d'approvisionnement en eau potable d'Ille-et-Vilaine (SMG 35) a voté la réalisation d'une canalisation de 50 km entre la station du Drémé à Forêt (Morbihan) et celle de Vilaines à Rennes (Ille-et-Vilaine). L'Ille-et-Vilaine approuve comme à l'accoutumée cotées amont entre le golfe du Morbihan et Saint-Nazaire. En automne et au printemps, les communes de Forêt, Rennes bénéficieront de l'eau de Forêt. « L'eau d'Arzal à l'Ille-et-Vilaine de nos pompes hydrauliques tout en réduisant suffisamment l'eau dans les réserves », explique Jean-Louis Troussard, directeur du SMG 35. C'est aussi une sécurité supplémentaire en cas de sécheresse ou de gros problèmes une usine majeure de production d'eau.

Une association pour les yeux de l'Assemblée

citoyenne de l'eau (AGEau) est « inutile pour l'Ille-et-Vilaine » et qui « coûte cher », près de 30 millions d'euros. Dans un communiqué, l'association explique qu'il « n'est pas tenu compte de la disponibilité des nappes souterraines de bonne qualité en Ille-et-Vilaine » ni de la production actuelle qui « permet de faire face aux besoins du département et aux productions futures ». « C'est justement sur l'évolution des besoins que les orientations divergent », déclare Jean-Pierre Troussard, directeur du Syndicat mixte de gestion de l'approvisionnement en eau. Pour AG Eau, « la consommation par personne baisse. Ce qui compense la hausse de la population d'Ille-et-Vilaine ». Alors que pour le syndicat mixte de gestion de l'approvisionnement : « Nous avons une marge de manœuvre d'environ 10%. Nous ne sommes pas à l'abri d'une grosse arête d'une station de production d'eau ou d'une sécheresse importante. » ■ C.S.

QUEST FRANCE 20 DÉC. 2016

Sécheresse hivernale : l'eau de Rennes pour Vitré

En pays de Vitré, les baignes ne font pas le plein. La suite à des pluies quasi inexistantes ces derniers temps. Les robinets vont donc être en partie alimentés par l'eau du bassin rennais.

Pourquoi ? Comment ?
N'y a-t-il plus d'eau en pays de Vitré ? Si, mais il n'y a pas de pluie depuis longtemps. On est en période de sécheresse et les baignes ne peuvent pas être alimentées. C'est pourquoi le Syndicat mixte de gestion de l'approvisionnement en eau potable de l'Ille-et-Vilaine (SMG 35) a décidé de fournir l'eau de Rennes à Vitré. C'est la première fois que l'eau de Rennes est utilisée pour alimenter un bassin en Ille-et-Vilaine.

Comment le bassin rennais va-t-il être alimenté en eau potable ?
C'est la question qui se pose à l'heure de la construction de l'aqueduc Vaine Atlantique. Le projet est financé par le Département de l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique. Les travaux ont débuté en 2010. Il s'agit de la phase 2010, pour un coût total de 30 millions d'euros. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes. Les deux plus grosses sections de 40 km de longueur ont été réalisées à la station de traitement des eaux de Forêt (barrage d'Arzal) à celle de Vilaines à Rennes. Cet ouvrage permettra un double service de circulation de l'eau. L'eau d'Ille-et-Vilaine rejoint aux plus de bassins estuaires de la côte sud. En sens inverse, l'eau d'Arzal offre une meilleure recharge hivernale et préliminaire des ressources en eau d'Ille-et-Vilaine. « Grâce au raccordement à Rennes, véritable rocade hydraulique du département, cette conduite vient compléter l'ensemble du département, à l'exception de la Côte d'Armor », explique Jean-Pierre Troussard. Un volume d'eau potable supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels, permettra de faire face au développement du département, sans qu'aucun incident climatique.



Le bassin rennais va être alimenté en eau potable par l'aqueduc Vaine Atlantique. Le projet est financé par le Département de l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique. Les travaux ont débuté en 2010. Il s'agit de la phase 2010, pour un coût total de 30 millions d'euros. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes. Les deux plus grosses sections de 40 km de longueur ont été réalisées à la station de traitement des eaux de Forêt (barrage d'Arzal) à celle de Vilaines à Rennes. Cet ouvrage permettra un double service de circulation de l'eau. L'eau d'Ille-et-Vilaine rejoint aux plus de bassins estuaires de la côte sud. En sens inverse, l'eau d'Arzal offre une meilleure recharge hivernale et préliminaire des ressources en eau d'Ille-et-Vilaine. « Grâce au raccordement à Rennes, véritable rocade hydraulique du département, cette conduite vient compléter l'ensemble du département, à l'exception de la Côte d'Armor », explique Jean-Pierre Troussard. Un volume d'eau potable supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels, permettra de faire face au développement du département, sans qu'aucun incident climatique.

Le bassin rennais va-t-il être alimenté en eau potable ?
C'est la question qui se pose à l'heure de la construction de l'aqueduc Vaine Atlantique. Le projet est financé par le Département de l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique. Les travaux ont débuté en 2010. Il s'agit de la phase 2010, pour un coût total de 30 millions d'euros. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes. Les deux plus grosses sections de 40 km de longueur ont été réalisées à la station de traitement des eaux de Forêt (barrage d'Arzal) à celle de Vilaines à Rennes. Cet ouvrage permettra un double service de circulation de l'eau. L'eau d'Ille-et-Vilaine rejoint aux plus de bassins estuaires de la côte sud. En sens inverse, l'eau d'Arzal offre une meilleure recharge hivernale et préliminaire des ressources en eau d'Ille-et-Vilaine. « Grâce au raccordement à Rennes, véritable rocade hydraulique du département, cette conduite vient compléter l'ensemble du département, à l'exception de la Côte d'Armor », explique Jean-Pierre Troussard. Un volume d'eau potable supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels, permettra de faire face au développement du département, sans qu'aucun incident climatique.

Le bassin rennais va-t-il être alimenté en eau potable ?
C'est la question qui se pose à l'heure de la construction de l'aqueduc Vaine Atlantique. Le projet est financé par le Département de l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et la Loire-Atlantique. Les travaux ont débuté en 2010. Il s'agit de la phase 2010, pour un coût total de 30 millions d'euros. Les travaux ont été réalisés en plusieurs étapes. Les deux plus grosses sections de 40 km de longueur ont été réalisées à la station de traitement des eaux de Forêt (barrage d'Arzal) à celle de Vilaines à Rennes. Cet ouvrage permettra un double service de circulation de l'eau. L'eau d'Ille-et-Vilaine rejoint aux plus de bassins estuaires de la côte sud. En sens inverse, l'eau d'Arzal offre une meilleure recharge hivernale et préliminaire des ressources en eau d'Ille-et-Vilaine. « Grâce au raccordement à Rennes, véritable rocade hydraulique du département, cette conduite vient compléter l'ensemble du département, à l'exception de la Côte d'Armor », explique Jean-Pierre Troussard. Un volume d'eau potable supplémentaire de 7 millions de m³ par an, soit 15 % des besoins actuels, permettra de faire face au développement du département, sans qu'aucun incident climatique.



Syndicat Mixte de Gestion
pour l'approvisionnement
en eau potable de l'Ille-et-Vilaine

2d allée Jacques Frimot
35000 Rennes
Tel : 02 99 85 50 69
contact@smg35.fr

 www.smg35.fr